



GROUPEMENT DES COMBATTANTS DU PAYS-SALONNAIS

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

1^{ère} du nom

le samedi 25 novembre 2023

exercice 2023



09h30 : Accueil des adhérents à la Maison de la Vie Associative, émargement et collecte de la cotisation pour l'année 2023 et 2024.

10h00 : Le président déclare ouverte la 1^{re} assemblée générale du groupement.

- En introduction, il remercie les autorités suivantes :
 - Monsieur le député de la 8^{ème} circonscription Jean-Marc ZULESI,
 - M. le commandant la base aérienne 701 et directeur général de l'École de l'air et de l'espace : Pierre REAL
 - M. le colonel Pierre-Louis Rousseau représentant Madame le colonel, commandant la base aérienne 125 d'Istres, Anne Laure MICHEL
 - Madame le capitaine Natasha GOIN représentant le commandant ROUX du bureau tradition de l'école de l'air et la base aérienne 701 et le patrimoine historique
 - Monsieur Pascal BOUCHER, conseiller municipal et délégué aux anciens combattants élu à la mairie de Salon de Provence représentant M. Nicolas ISNARD
 - Monsieur Christophe PANDOLI, élu aux associations représentant M. Philippe LEANDRI, maire de Grans
 - Monsieur Martial THIBAUT, président de la 423^{ème} section de l'association d'entraide des médaillés militaire
 - Madame Irène ROUBY, présidente du souvenir Français Eyguières – Lamanon - Sénas et représentante M. Régis GARRIDO, président de l'association Nationale des sous-officiers de réserve de l'Armée de l'air et de l'Espace
 - Monsieur Jean-Baptiste Falzon, président des anciens combattants de Lançon-de -Provence et membre de l'ONaCVG
 - Monsieur Antoine FEDONI, président du souvenir Français de Salon-de-Provence
 - Monsieur Marvin BARRY, président des anciens combattants de Miramas
 - Monsieur Georges EVARISTE, président du souvenir Français à Grans

Il prend en considération les différentes excuses car c'est le jour de la Ste Barbe justifiant ainsi les absences.

Nous sommes très sensibles aux marques d'intérêt que nous portent les représentants des institutions étatiques et militaires en nous honorant de leur présence et, en nous sollicitant pour honorer l'ensemble des manifestations du souvenir, du passé mais aussi du présent mettant en exergue la réussite des élèves de l'École de l'Air et de l'Espace mais aussi ceux qui, par leur travail personnel honorent le Devoir de mémoire, ce sont bien évidemment les lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation du lycée de l'Empéri. Il ne faut pas oublier le corps professoral et les jeunes qui prennent la parole dans les diverses commémorations, nous avons des virtuoses en la matière.

Il est à noter qu'une garde au drapeau au lycée de Craponne a en charge le drapeau de la Résistance et de la Déportation.

J'aimerais aussi, par votre intermédiaire que vous remerciez en notre nom, les membres de vos cabinets respectifs qui œuvrent en retrait pour le bon déroulement, l'harmonie des cérémonies, des protocoles, de

nos correspondances et contacts mais aussi faciliter nos desideratas d'occupations des locaux mis à notre disposition permettant ainsi nos réunions dans leur ensemble.

Que nos pensées se tournent vers nos camarades et leur famille notamment celles qui assistent un proche en fin de vie ou plongé dans la maladie, je les assure de notre plus profond soutien.

Il demande à l'assemblée de se lever.

- Appel des Combattants ayant rejoint nos camarades morts pour la France en 2023 :

29/08/2023 – Sergent-chef Nicolas Mazier - CPA10 – de la BA123 d'Orléans Bricy – CHAMMAL – Mort pour la France

20/08/23 - Adjudant- chef Nicolas Latourte - 6e RG - régiment du génie d'Anger - CHAMMAL - Mort pour la France

18/08/23 - Sergent-chef Baptiste Gauchot - 19e RG - régiment du génie de Besançon - CHAMMAL - Mort pour la France

- A ce jour et depuis 1963, 774 militaires sont « morts au service de la France » lors des Opérations Extérieures ou sur le territoire national dans le cadre de leur exercice, y compris 14 appartenant à la DGSE.
- Il faut aussi se rappeler, il y a 40 ans, le 23 octobre 1983 à l'aube, cinquante-huit militaires français sont tués à Beyrouth, victimes d'une attaque à la voiture piégée contre l'immeuble Drakkar. Membres des 1er et 9e RCP, ils y avaient pris leurs quartiers depuis moins d'un mois, dans le cadre d'une mission internationale de maintien de la paix.
- Je voudrai ce jour avoir une pensée particulière pour notre ami Gérard CHANTOISEAU, mon prédécesseur, disparu récemment et assurer sa famille et ses proches de notre plus profond soutien. Ses obsèques se dérouleront le lundi 27 novembre en la chapelle de la base aérienne 701 à 09h00.

Respectons une minute de silence en hommage à nos Frères et amis disparus.

Malgré quelques défections pour maladie ou non considération, l'ensemble des adhérents présents ou représentés autorise la tenue de l'assemblée par **20** présents et **4** pouvoirs pour un total de **35** membres inscrits et cotisants pour l'année 2023.

L'assemblée a été forte de **45** participants, autorités civiles et militaires, élus, présidente et présidents.

10h15 : rapport d'activité et rapport sur le moral.

Il est rappelé que cette assemblée générale est la première du nom car sous la nouvelle appellation du groupement, M. Maurice NEYRON en est remercié car c'est grâce à lui qu'a été apporté cette correction.

Un premier renouvellement du bureau **en date du 25 avril 2023** n'avait pas permis d'identifier de volontaires pour succéder au président -trésorier en poste.

Par manque de prétendants le président M. Gérard CHANTOISEAU est reconduit dans sa fonction et la charge de trésorier échoit à M^{me} Martine CAILLARD pour une double casquette de secrétaire/trésorière.

Le 23 mai 2023, pour répondre à l'attente du président Gérard CHANTOISEAU dans son vœu de passer la main, c'est M. Jean-Jacques BARBILLON (capitaine honoraire et bénévole du service public rattaché aux Equipes de présentation de l'Armée de l'air et de l'Espace) qui a proposé sa candidature, celle-ci fut actée par les membres du bureau présents.

C'est lors de l'assemblée générale statutaire extraordinaire et après la validation à l'unanimité du conseil d'administration que fut porté à la connaissance des adhérents présents la liste des membres volontaires pour siéger au conseil d'administration exécutif.

C'est lors du conseil d'administration du **19 septembre 2023** que le nouveau président et son bureau fût élu à la majorité.

- **La composition du bureau exécutif - M^{me} & MM :**

- Président : M. Jean-Jacques BARBILLON
- 1^{er} Vice-Président : M. Christian NOYELLE
- 2^{ème} Vice-Président : M. Henri BOBE
- Vice-Président délégué : Grans M. Damien AUBERT
- Vice-Président délégué : Vernègues M. Marcel BOUDISSA
- Secrétaire : M^{me} Martine CAILLARD
- Trésorier : M^{me} Martine CAILLARD

- **La composition du conseil d'administration : - M^{me} & MM :**

- Pierre CHOUZY
- André ROMARIC
- Gérard CHANTOISEAU
- Damien AUBERT
- Maurice NEYRON
- Martine CAILLARD
- Christian NOYELLE
- Henry BOBE
- Marcel BOUDISSA
- Jean-Jacques BARBILLON

- **Fonctions complémentaires :**

- Porte-drapeau Salon de Provence : M. Christian NOYELLE
- Porte-drapeau Grans : M. Damien AUBERT
- Porte-drapeau Vernègues : M. Marcel BOUDISSA
- Commissaire aux comptes M. Maurice NEYRON

- Ce jour, il conviendra de voter pour le successeur de Gérard CHANTOISEAU au conseil d'administration en la personne de M. Alain Tallieu.

La nouvelle composition du conseil d'administration se présente ainsi :

- **La composition du conseil d'administration : - M^{me} & MM :**

- Pierre CHOUZY
- André ROMARIC
- Alain TALLIEU
- Damien AUBERT
- Maurice NEYRON
- Martine CAILLARD
- Christian NOYELLE
- Henry BOBE
- Marcel BOUDISSA
- Jean-Jacques BARBILLON

Validation à l'unanimité de la candidature par l'ensemble des adhérents ici présents et des pouvoirs reçus.

La recherche de volontaires « Porte-drapeaux » a permis d'être représenté dans les communes de Salon-de-Provence, Vernègues et Grans, notamment les 08 mai et 11 Novembre. C'est avec fierté qu'ils déploient notre drapeau et ainsi marquent de fait notre attachement au souvenir.

C'est aussi pendant l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre qu'à la suite d'une information du président Jean-Baptiste Falzon et une précision que les instances gouvernementales supprimeraient le mot « anciens » bien souvent associés aux combattants.

Nous avons donc saisi l'opportunité pour changer d'appellation du groupement.

Le groupement des anciens combattants de salon et la région n'est plus, il convient dorénavant d'employer : **Groupement des combattants du pays-Salonnais**.

- **33** cérémonies nous ont permis tout au long de cette année d'être représentatifs :
 - Cérémonies patriotiques pour les villes de Salon-de-Provence, Grans, Vernègues, Lamanon, Eyguières, La Barben, Lambesc, Aubagne (Camerone) et Lançon-de-Provence.
 - Cérémonies organisées par les bases aériennes et l'école du commissariat des armées :
 - Cérémonies de prise de commandement de la gendarmerie et des pompiers mais aussi l'anniversaire de la police Municipale de Salon.
 - Cérémonie de remise des diplômes du concours national de la résistance et de la déportation
 - **19 mars** : Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, combat Maroc et Tunisie – St Roch,
 - **30 avril** : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation et 78^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration – Val de Cuech,
 - **30 avril** : Cérémonie de la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la bataille de Camerone au quartier Vienot à Aubagne,
 - **08 mai** : Cérémonie de la commémoration de la victoire du 08 mai 1945 – St Roch,
 - **08 mai** : Cérémonie de la commémoration de la victoire du 08 mai 1945 – Monument aux morts de Grans,
 - **27 mai** : Cérémonies de la journée Nationale de la Résistance au mémorial Jean MOULIN,
 - **08 juin** : Cérémonie nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine à La Fare-les-Oliviers,
 - **12 juin** : Cérémonies Ste Anne au mémorial de Lambesc des résistants fusillés par l'ennemi Allemand,
 - **13 juin** : Prise de commandement du Groupement Territorial des Sapeurs-Pompiers (interrompue par une météo exécrable et reportée) – Château de l'Empéri,
 - **18 juin** : Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à continuer le combat contre l'ennemi – Place du Général DE GAULLE,
 - **19 juin** : Commémoration du 18 juin sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence,
 - **30 juin** : Cérémonie du baptême de la promotion 2022 de l'École de l'air et de l'espace – BA 701,
 - **04 juillet** : Cérémonie de remise des galons des élèves du Commissariat des armées – BA 701,
 - **05 juillet** : Cérémonie de remise des prix des lauréats du Concours national de la résistance et de la déportation du département des Bouches-du-Rhône – Lycée de l'Empéri,
 - **06 juillet** : Cérémonie commémorative en l'honneur de Maryse Bastié sur la base aérienne 125 Istres,
 - **11 juillet** : Cérémonie d'accueil et de prise de commandement de l'escadron de ravitaillement et de transport stratégique « Esterel » sur la base aérienne d'Istres 125,
 - **14 juillet** : Fête Nationale, place Morgan à Salon de Provence,
 - **16 juillet** : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'état français, hommage aux << justes >> de France,
 - **22 août** : Cérémonie commémorative de la libération de Salon-de-Provence – Val de Cuech,
 - **22 août** : Cérémonie commémorative de la libération de Grans,
 - **23 août** : Cérémonie commémorative de la libération d'Eyguières,
 - **23 août** : Cérémonie commémorative de la libération de Lamanon,
 - **27 août** : Cérémonie commémorative de la libération de La-Barben,
 - **11 septembre** : Hommage au Capitaine GUYNEMER tombé au champ d'honneur le 11 septembre 1917 à Poelkapelle - Base aérienne 125 d'Istres,

- **13 septembre** : Passation de commandement du centre de secours principal SDIS 13 de Salon-de-Provence,
- **25 septembre** : Journée en hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives,
- **03 octobre** : 10ème anniversaire de la création de l'École des commissaires – BA 701,
- **07 novembre** : Les 50 ans de la Police municipale de Salon-de-Provence,
- **13 octobre** : Hommage militaire pour la disparition de l'adjudant-chef Patrice Georges – chef de piste aux EQPAAE,
- **17 octobre** : Prise de commandement de la Brigade de recherche et Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie de Salon-de-Provence,
- **21 octobre** : • Présentation au drapeau de la Promotion 2023 de l'École de l'air et de l'Espace,
- **11 Novembre** : 105^{ème} Anniversaire de l'armistice sur les troupes d'occupation allemande respectivement à Salon de Provence, Vernègues et Grans,
- **15 Novembre** : Cérémonie des couleurs et remise de décorations sur la BA125 Istres,
- **27 Novembre** : Hommage militaire pour la disparition du lieutenant-colonel Gérard Chantoiseau, président sortant du groupement des combattants du pays-Salonnais,

A venir :

- **30 Novembre** : Invitation pour le baptême de la nouvelle promotion ECA sur la BA701,
- **05 décembre** : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

C'est au travers et par notre participation, tout horizon, à ces hommages, que nous démontrons et affirmons notre attachement indéfectible au souvenir de nos morts, notre nation, nos communes et évidemment notre association, drapeaux et adhérents.

Nous nous devons à ce devoir de mémoire pour que cette jeunesse bien souvent sans marques et nos concitoyens dont les repères s'estompent, soient conscients des dangers qui guettent notre civilisation, menace nos libertés, nos traditions et coutumes et bien souvent sous couvert d'électoratisme, de modernité ou de précaution avec l'aval des autorités décisionnaires.

Je vous nomme tous ici présents – ambassadeurs de notre groupement. C'est votre rayonnement qui fera l'adhérent de demain renforçant notre légitimité future.

Les maîtres mots sont :

✚ Devoir de mémoire, Respect, Exemplarité, Patriotisme et Fidélité

Il n'est pas vain d'entonner le « chant des Partisans » écrit en 1943 par Joseph Kessel et Maurice Druon. Il serait de bon ton qu'entre deux invectives, ce texte soit lu dans les deux assemblées et en conseil des ministres.

Deux extraits que je retiendrai :

- Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
- Sifflez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute.
- Toujours dans l'activité du groupe, le bureau a tenu en 2023, 12 réunions dont à ce jour 3 assemblées générales, 2 conseils d'administration et 7 permanences.
- L'année 2024 donna lieu à 10 réunions mensuelles dont 3 conseils d'administration et une assemblée générale de fin d'année.
- Le déjeuner annuel s'est déroulé le 11 novembre 2023. Cette festivité sera reconduite pour 2024 avec une prestation au 1^{er} semestre aux alentours du 11 mai. Cette réunion festive sera précédée d'un déplacement individuel à la stèle Opex de Lançon-de-Provence sous la direction de notre ami et adhérent Jean-Claude SARRAZIN.

Validation du rapport par l'ensemble des adhérents ici présents et des pouvoirs reçus.



10h45 : Présentation du rapport financier du groupement.

- Rappel pour les membres adhérents qui ne se sont pas encore acquittés de la cotisation pour l'année 2023 **malgré les nombreuses relances**.

Nous avons besoin de ces fonds pour faire vivre notre association et répondre aux besoins de nos charges. Nous privilégions le chèque pour une meilleure traçabilité, j'ai édité le RIB pour ceux qui seraient intéressés.

Pour rappel, les articles 7 et 22 de nos statuts stipulent :

- Cesseront de faire partie du groupement, les membres actifs qui auront donné leur démission par écrit ou ceux, dont le conseil d'administration aura prononcé la radiation, soit pour défaut de paiement de la cotisation pendant deux années consécutives à la troisième année, soit pour motifs graves découlant du non-respect des articles du présent règlement statutaire.

- Dans le cas d'un défaut d'acquittement des cotisations supérieur à deux années consécutives et plusieurs relances, le conseil d'administration pourra se prononcer pour la radiation immédiate de l'adhérent sans autres formalités. Si l'adhérent exprime son vœu de maintenir son appartenance, il devra satisfaire sans délai à la régularisation des arriérés y compris l'année en cours.

- A cet effet les effectifs ont fortement augmenté sous votre impulsion car de 29 au début de 2023 nous atteignons ce jour 61 adhérents incluant 2 honoraires, 1 veuve et 6 bienfaiteurs.
- Les demandes de subventions sont en cours de rédaction pour les villes supports de Salon-de-Provence, Grans et Vernègues devenu partenaire du groupement.
- Communication des subventions 2023 des mairies de Salon de Provence et Grans, respectivement et généreusement : 500€ & 450€.
- Transmission des modifications du paiement de la retraite du combattant (FNAM) – montant annuel 813.80€ en deux versements.
- Je m'appuie sur les documents en notre possession car pour le changement du titulaire bancaire il faut valider la demande et donc par la suite avoir accès à l'ensemble des comptes tant LCL que Caisse d'épargne.
- Le livret d'épargne comme son nom l'indique affiche un montant de 3085.25€ au 3 mars 2023.
- Le compte LCL était en début d'année était de 4223.81€ pour atteindre ce jour après encaissement des cotisations et participations déposées le montant de 3085.25€ mais aussi après soustraction des frais d'assurances, gerbes, repas du 11 Novembre et prestations de fonctionnement :
- Rentrées 2023 : 920€
- Dépenses 2023 : 1811.56€
- Le global des comptes pour 2023 : 6505.55€

Après validation des comptes par le commissaire aux comptes, le président demande la validation du rapport par l'ensemble des adhérents ici présents. Validation à l'unanimité par l'ensemble des adhérents ici présents et des pouvoirs reçus.

11h00 : Questions et communications diverses.

- Coordonnées et mise à jour du fichier adhérents. Il vous est demandé de bien vouloir mettre à jour les coordonnées permettant de transmettre les convocations et différentes communications, notamment informatique ou à défaut téléphonique et par une adresse mail d'un de vos proches.

Je mets à votre disposition des formulaires pour recueillir ces informations, vous y trouverez en 2^{ème} partie une fiche qui, si vous en exprimez la demande permettra d'accéder à vos dernières volontés en matière d'honneur militaire lors de vos obsèques. Je peux aussi vous les transmettre par mail.

L'ensemble de ces documents sont à nous faire parvenir soit dans la boîte aux lettres n°11 ici même ou par envoi sur la boîte mail de l'association qui a été créée et est stipulée sur le document en bas de page. L'adresse courriel est la suivante : gcombattants.payssalonnais@gmail.com

- Un logo et un acronyme (GCPS) ont été créés pour une meilleure visibilité et reconnaissance par et pour nos interlocuteurs.
- Un questionnaire toutefois : pourquoi ne sommes-nous pas plus nombreux aux réunions mensuelles et aux cérémonies. A ce titre, le deuxième mardi mensuel aura comme nouvel horaire 17h00 à 19h00 pour tenir compte de ceux qui travaillent.
- Pourquoi n'y a-t-il pas de réponses aux mails lorsqu'il y a question, est-ce un désintéressement ?
- Pourquoi les adhérents invités aux différentes réunions comme cette assemblée générale ne daignent même pas, par respect et courtoisie, informer le bureau de leur « non-présence » ?
- Par quel moyen pouvons-nous inciter les détenteurs de la carte du combattant et nos militaires porteurs de la croix du combattant à nous rejoindre ou titulaire du Titre de reconnaissance de la Nation. Peut-être en allant vers eux ou par des prises de parole dans les institutions civiles et militaires mais aussi par des encarts dans les journaux, ces derniers ne relatant même pas les cérémonies du 11 Novembre. J'ai initié un courrier vers les instances préfectorale et député mais aussi les maires, à ce jour aucune réaction.
- Une démarche avec les communes rattachées ou désireuse, verra une intervention en milieu scolaire afin d'expliquer le rôle des associations patriotiques. Il est envisagé le jour dédié, d'associer au groupement l'ANSORAAE, le souvenir Français, les Médailleurs militaires et l'ONaCVG, toujours dans le souci de transmission et Devoir de mémoire.
- Qu'en est-il de la presse dans les reportages concernant les commémorations patriotiques de notre ville. La transparence la plus pure, pourquoi la Provence, le régional et Salon mag ne s'en font-ils pas l'écho ? Seul le sport semble compter.

➤ **Médailles et récompenses**

A ce jour, un adhérent postule pour la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, nous vous ferons part de l'aboutissement de cette démarche.

Nous avons eu par le passé des adhésions dans le seul but d'obtenir une carte du combattant ou une médaille et ne plus donner signe de vie.

Nous ne sommes pas un club service et nous allons réfléchir pour que de telles situations ne se reproduisent plus. Un engagement sur l'honneur serait un minimum.

2

➤ **Adhésions nouvelles 2023**

En cette année 2023 et ses 29 sociétaires, l'attractivité de notre association a été très dense renforcée par 6 adhésions lors de l'AG du 03 mars :

M. Frédéric FARRET d'ASTIER retraité,
M. Marcel PRIGENT retraité,
M. Jean-Pierre ODOUX Technicien en aéronautique,
M. Damien AUBERT Technicien et conseiller en aéronautique pour la section de Grans,
M. Marcel BOUDISSA retraité de la Légion pour la section de Vernègues,
M. Jean-Jacques BARBILLON Technicien en aéronautique, retraité et bénévole du service public au profit de la Patrouille de France.

Mais aussi à compter du 19 septembre, 26 nouveaux venus :

M. Pierre-Jérôme CHERRIERE conseiller en patrimoine, pilote de chasse,
M. l'adjudant-chef Philippe DEFRANCE d'Istres, Technicien en aéronautique,
M. le major Olivier TRABAUD chef des services technique de la Patrouille de France,
M. l'adjudant-chef Patrice TIFFON, Technicien en aéronautique à la Patrouille de France,
M^{me} le colonel Aurore DUPUIS Chef du CFAMI sur la BA701 de Salon-de-Provence,
M. Albert TEPASS retraité de la Légion nous venant de Marseille, notre doyen,
M. le commandant Jérôme CLUZEL de St Chamas, Cdt l'ESTA Boeing KC 135 à Istres BA125.
M. le capitaine Emmanuel CLADIDIER chef de la police municipale de Lambesc,
M. l'adjudant-chef Yannick NONNENMACHER chef de piste de la Patrouille de France,
M. le capitaine Thierry ROYER réserviste opérationnel et retraité de l'armée de l'air et de l'aéronautique,
M. Brice BARBILLON ancien de l'armée de l'air et pompier - sécurité à Total la Mède.
M. Louis RUBIN Retraité
M. le commandant Nicolas GUILLITTE, directeur technique aux EQPAAE -Paf
M. Jean-Pierre BEAUX retraité
M. Marc DALLA-COSTA retraité
M. Gérard PAUL, retraité
M. Claude OSMAN, retraité
M. Jacques LANOE, retraité

M. François ESCOLLE dentiste et bienfaiteur,
M. Jean-Claude et M^{me} Simone SARRAZIN de Lançon-de-Provence, bienfaiteur,
M. Norbert ABECASSIS chargé d'affaire, bienfaiteur,
M^{me} Nathalie NOYELLE gestionnaire et manager, bienfaiteur,
M. Martial THIBAUT président des Médailleurs Militaires de Salon-de-Provence, bienfaiteur,
M^{me} Martine VIDOU MARTINEZ, veuve de son époux gendarme
M. Jean-Baptiste FALZON, honoraire, président des anciens combattants de Lançon-de-Provence et membre de droit de l'ONaCVG
Le groupement passe en très peu de temps de 29 à 61 adhérents. Un grand merci à ceux qui œuvrent pour notre rayonnement.

J'espère que les personnes approchées ou recherchées se manifesteront prochainement.

Une nouvelle carte a été éditée et permettra à son détenteur une meilleure lisibilité quant à sa régularité et l'assiduité de sa cotisation annuelle. Le règlement par chèque est privilégié ou virement sera exigé pour une traçabilité avérée.

➤ **11h15 : Allocution :**

M. le commandant la base aérienne 701 et directeur général de l'École de l'air et de l'espace : Pierre REAL, est revenu sur la situation géopolitique internationale préoccupante tant aux abords de l'Europe qu'au Moyen-Orient mettant en conflit les musulmans mais aussi les rapports de force entre le Hamas et Israël. Il y a d'autres affrontement et conflit au Haut-Karabagh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Le général souligne que les renseignements Français avaient prévu l'ensemble de cette instabilité mondiale mais n'avaient pas été écouté.

D'autres sources d'inquiétudes sont à prévoir comme la suprématie de l'espace et des réseaux dit sociaux.

Il remercie la nouvelle équipe du groupement pour le dynamisme insufflé et la prise de conscience pour ce qui est de la transmission du souvenir dans le Devoir de mémoire, le respect et la fidélité.

Il souligne aussi l'importance de notre démarche dans les prises de contact avec les établissements scolaires visant là aussi à promouvoir le souvenir de nos anciens mais aussi expliquer le rôle des organisations telles que la nôtre.

Il se félicite pour cet élan d'engagement de la jeunesse pour le métier de militaire quel que soit le mode de recrutement.

Enfin il adresse ses vifs remerciements pour notre présence lors des manifestations militaires sur les bases aériennes et souligne l'importance que revêt cette régularité.

➤ **La parole est donnée aux représentants, présidents et délégués :**

M. le colonel Pierre-Louis Rousseau représentant Madame le colonel, commandant la base aérienne 125 d'Istres, Anne Laure MICHEL nous rapporte les salutations de Madame le colonel et à son tour revient sur le Devoir de mémoire et l'importance que revêt notre mission et nous remercie pour notre présence lors des cérémonies militaires.

Mme le capitaine Natasha GOIN représentant le bureau tradition de l'école de l'air et la base aérienne 701 et le patrimoine historique, présente le travail de son département et nous informe que nous serons associés pour des travaux communs.

Mme Irène ROUBY, présidente du souvenir Français Eyguières – Lamanon – Sénas, nous relate l'ensemble de ses nombreuses prestations tant de cérémonies que les expositions qu'elle organise dans la région. Elle fait un point sur une sortie majeure en avril 2024 à Camerone – Aubagne pour la célébration de cette bataille opposant Français et Mexicain.

M. Antoine FEDONI, président du souvenir Français de Salon-de-Provence quant à lui nous explique les futurs regroupements des sépultures des aviateurs Français ainsi que la « rénovation » d'un carré dédié avec la mise en place d'un mâât des couleurs.

Il revient sur le travail de recherche effectué conjointement avec notre ami Pierre Chouzy quand à la présence d'un caveau renfermant de nombreuses tombes de soldats Français en lieu et place du mémorial du cimetière St Roch.

M. Maurice NEYRON, archive vivante du groupement nous rappelle la genèse de notre groupement mais aussi comment a été en son époque transmis notre premier drapeau. A ces temps les effectifs étaient de 250 adhérents.

M. Pierre-Jérôme CHERRIERE, adhérent et conseiller en patrimoine au travers de son intervention rappelle la nécessité de demander soi même l'allocation du combattant dès 64 ans à l'ONaCVG permettant ainsi une perception de 813.80€ en deux versements non imposables. Il stipule aussi que la carte du combattant vous permet de bénéficier d'une demi-part supplémentaire si vous avez plus de 74 ans au 31 décembre de l'année d'imposition. Pour cela, vous devez cocher la case S, ou W (selon votre situation matrimoniale) du cadre relatif à la situation du foyer fiscal de la déclaration de revenus.

Il nous informe aussi sur la possibilité de capitalisation, d'investissement, d'épargne et d'optimisation quelque soit l'âge et se tient à votre disposition pour vous renseigner. Vous pouvez vous rapprocher du bureau pour disposer de ses coordonnées.

M. Jean-Baptiste FALZON, président des anciens combattants de Lançon-de-Provence et délégué auprès de l'ONaCVG nous rappelle l'importance de se rapprocher de l'Union fédérale des anciens combattants afin d'être plus nombreux et être entendu au niveau régional mais aussi national.

M. Jean-Claude SARRAZIN à l'origine de la stèle Opex et avec l'aide de la commune et des anciens combattants de Lançon-de-Provence est revenu sur la création de cette belle réalisation mettant en exergue l'utilité d'un tel ensemble notamment lors de la disparition de soldats sur les théâtres opérationnels mettant en jeu la vie de nos camarades.

Il nous fera l'honneur de nous accompagner lors de notre visite du 11 mai 2024 avant le repas du groupement. Il pourrait être de tradition que chaque année nous officialisons un tel rassemblement, ce sujet sera soumis à l'ensemble des adhérents.

➤ **Parole aux adhérents**

Les adhérents n'ayant porté aucune remarque laissent entendre que cette 1ère assemblée générale sous l'appellation du groupement des combattants du pays-Salonnais a répondu à leurs attentes.

➤ Conclusion du Président

Monsieur le député, Mon général, Mon colonel, capitaine, Mesdames - Messieurs les élus et leurs délégués et représentants, Madame - Messieurs les présidents et représentants des associations patriotiques, Mesdames, Messieurs, chers amis.

Nous formons une grande famille, pourtant ce n'est pas sans émotion et appréhension que je viens de vous présenter ce premier compte-rendu qui je dois le souligner est riche en 33 prestations patriotiques et 32 nouveaux sociétaires pour 2023 et 2024.

Dans nos statuts nous avons élargi la possibilité de nous rejoindre aux détenteurs du Titre de reconnaissance de la nation, ainsi qu'aux veuves, veufs des combattants et honoraires. Une mention reconnaissante aussi pour les membres bienfaiteurs et bienfaitrice qui désirent nous apporter leur soutien.

Aussi, j'invite chacun d'entre vous à être porteur de la bonne parole et d'inciter votre entourage, adhérents ou pas, collaborateurs, personnels, avec vous, à participer à nos différentes commémorations et nous rejoindre.

Nous sommes dépositaire du Devoir de mémoire « des Combattants » nous nous devons de respecter ceux qui ont fait don de leur existence pour que nous, nous puissions vivre dignement dans la Liberté, la Fraternité et l'Égalité. A l'heure où tout se délite, se remplace ou se jette et parfois se réinvente défavorablement nous devons être en mesure de faire front et de résister comme l'ont fait nos anciens en leur temps.

Aucun autre métier ou profession et engagement expose celui qui l'exerce au sacrifice ultime pour que sa famille, ses voisins, ses amis ou d'illustres inconnus vivent en toute sérénité et insouciance.

La véritable reconnaissance doit venir des citoyens et du peuple de ce pays mais aussi des plus hautes autorités de l'état, ne pas tomber dans l'oubli et l'indifférence. Le passé doit être notre présent en ayant à l'esprit que le futur est incertain.

Rappelons à nos élus que se sont nos soldats et force de l'ordre qui protègent notre République, ce sont eux qui meurent au combat.

C'est aux édiles de faire en sorte que nos actions et nos représentativités soient pérennes et portées à la connaissance des citoyens, de la population et habitants de cette belle région, ils en ont les moyens s'ils en ont la volonté.

Pour ce faire il y a des journaux locaux, nous n'y apparaissons jamais ou si peu. Certes les réunions sportives permettent à ces disciplines de faire rayonner ceux qui s'y adonnent pour le plaisir et faire briller les communes.

Le président commente qu'il y 10 jours il a partagé un ressenti, une grogne avec les autorités étatiques, sous/préfet, député, maires et l'ONaCVG. **A ce jour aucune réponse, un mutisme déconcertant**, il pense donc à pousser plus loin l'objet de notre mécontentement en matière de transmission du Devoir de mémoire par la presse.

Le président rappelle qu'il est essentiel de conserver les liens d'amitiés qui nous lient à nos élus de terrain, nos institutions civiles et militaires mais aussi religieuses et ce, pour pérenniser la reconnaissance du sacrifice de nos aînés.

11h30 : Fin de l'assemblée générale.

Le Président convie l'ensemble des participants à se réunir et à partager un instant de convivialité.

La Secrétaire
M^{me} Martine Caillard



Le Président
Le capitaine – honoraire Jean-Jacques Barbillon

